

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT MARCHE THÉRAPEUTIQUE SUR LE CHEMIN DE COMPOSTELLE

Je soussigné

Adresse complète

Téléphone portable

Email

souhaite participer au stage MARCHE THÉRAPEUTIQUE SUR LE CHEMIN DE COMPOSTELLE, proposé par Bérengère André et Christophe Béguin du 19 au 23 octobre 2026

Démarche du stage

L'objectif de ce stage est de continuer le travail thérapeutique effectué en cabinet, tout en sortant du cadre habituel de la pratique :

- parcourir un chemin qui fait sens : l'itinérance permet d'avancer
- bénéficier d'un accompagnement individuel en marche, avec l'un et l'autre des thérapeutes
- bénéficier d'un effet groupal accélérateur (maximum 6 personnes)
- travailler l'ajustement créateur (l'adaptation à l'inconnu de la situation)

Modalités du stage

- Itinérance sur le chemin de Compostelle 5 jours / 4 nuits sur le GR65, GR651 et/ou GR 36-46
Départ le lundi 19/10/2026 à 12h (lieu de rdv à préciser) - fin le vendredi 23 à 16h.
1 séance de thérapie individuelle par jour avec alternance des thérapeutes
5 jours de marche (10 à 20 km/jour approximativement)
- Nuitées dans des gîtes ou chambres d'hôtes (chambre double, simple ou dortoir selon disponibilités)

Coût du stage

Coût par personne :

Accompagnement des 2 thérapeutes : 600 euros

Hébergement + nourriture : 250 à 350 euros * (estimation)

Billets de train A/R : 100 euros * (estimation)

* Sommes à régler directement auprès des commerçants / SNCF

Les hébergements sont réservés à l'avance par nos soins, mais ils se règlent directement sur place par chèque/espèce à l'hébergeant

La personne accompagnée prend à sa charge ses frais de logistique, en particulier à l'aller pour rejoindre le point de départ et le retour à partir du point d'arrivée de la marche.

Possibilité de transport de bagage : en faire la demande avant le départ, nous procédons à la réservation groupée. Les frais en sus sont à nous régler directement. Pour transporter un sac à dos de moins de 13kg la Malle Postale facture 12€ par jour (tarif été 2024).

Nuitées supplémentaires

Nous nous occupons de la réservation du lundi soir au jeudi soir

A vous de réserver votre dernière nuit et première nuit si vous en voulez une avant le départ.

Modalités de paiement

Un chèque ou un virement de 150€ d'acompte est demandé à la signature de cette convention (avant le 30 juin). Le paiement du solde (soit 450€) interviendra un mois avant le début du stage.

Il est possible de s'accorder sur un paiement en trois fois sur simple demande.

Conditions de désistement et d'annulation

Avant les 30 jours précédant le départ, les acomptes versés sont remboursés à 100%.

Ensuite les acomptes versés sont conservés, sauf cas de force majeure (décès ou hospitalisation, blessure ou maladie invalidante, décès ou hospitalisation d'un proche).

Après le départ, pendant la marche :

- Raison personnelle : aucun remboursement n'est prévu.
- En cas de force majeure : le remboursement est au prorata du nombre de jours de marche restant.

Les accompagnants ne sauraient être tenus responsables des circonstances exceptionnelles dues à l'environnement ne permettant pas la marche (conditions météorologiques trop défavorables par exemple, ou tout autre facteur externe exceptionnel)

Les accompagnants se réservent le droit d'annuler et de reporter le stage à une date ultérieure, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint 3 semaines avant la date du départ.

Responsabilité de chacun

Le fait de pratiquer une marche itinérante avec sac à dos sur un chemin de randonnée suppose que la personne accompagnée est autonome dans sa préparation, qui fait partie intégrante de son engagement. Chacun est également responsable de soi-même pour ce qui concerne l'activité de marcher.

Les accompagnants faciliteront l'accès à toutes informations connues et permettant cette préparation. Ils proposent de visiter les sites suivants qui dispensent de nombreux conseils utiles avant une marche :

- ACIR (<http://www.chemins-compostelle.com/sommaire.html>)
- GR® 65 de Figeac à Cahors - Mon GR® (<https://www.mongr.fr>)

La personne accompagnée prend notamment la responsabilité de la préparation et du maintien de sa condition physique et psychologique, qui devra lui permettre de marcher en moyenne 4 à 7 heures par jour pendant la durée du stage et de porter un sac à dos permettant son autonomie. La responsabilité des accompagnants ne saurait être engagée sur ce point. En cas d'arrêt de la marche par la personne accompagnée, l'acompte ne sera pas restitué ni le solde.

Assurances

Les organisateurs demandent aux participants de vérifier leur couverture par une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'ils pourraient causer, et par une assurance individuelle accidents/rapatriement, pour les accidents dont ils pourraient être victimes, dans le cadre de leur participation.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant un accident qui pourrait parvenir pendant le stage.

La personne accompagnée fournit aux organisateurs avant le début du stage les coordonnées d'une personne à prévenir en cas de nécessité (prénom et nom, tél portable, lien)

Conditions particulières

Entretien préalable et à la suite du stage

Cette marche thérapeutique est encadrée par un entretien individuel effectué un mois au moins avant le stage et par un autre dans le mois qui suit.

Ces entretiens se font avec l'un ou l'autre des thérapeutes, dans le même cadre qu'une séance de thérapie (en présentiel ou en visio, confidentialité, temps de la séance, coût).

Principales règles de fonctionnement du groupe

Règle d'accueil : les accompagnants accueillent la parole de la personne accompagnée, sans aucune forme de jugement ni d'évaluation.

Règle de la liberté de parole : la personne accompagnée peut évoquer tous les sujets qui la concernent.

Règle d'implication : la personne accompagnée s'implique dans le stage (marche, thérapie et vie en communauté).

En situation de marche, les accompagnants veillent, en fonction des conditions de l'environnement et des plannings préparés, à créer des moments propices au travail et les proposent à la personne accompagnée.

Règle de ponctualité : les accompagnants veillent au décompte du temps de séance et alertent la personne accompagnée en cas de déviation significative.

Règle de restitution : aucune restitution du contenu des séances de thérapie ne pourra être réalisée par les accompagnantes à un tiers, hormis les échanges entre les deux accompagnants.

Accompagnants

Bérengère André - Gestalt thérapie

Membre de la FF2P, Fédération Française de Psychothérapie et de Psychanalyse

Siret N° 80873419800027

1 rue Bourbon 78700 Conflans-Sainte-Honorine

<https://www.psy-78.fr/>

Christophe Béguin - Gestalt-thérapeute certifié École Parisienne de Gestalt, membre de la FPGT, formé à la thérapie enfant / adolescent et à l'EMDR, titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie délivré par the European Association for Psychotherapy

SIRET 498 796 341 00036

15 rue du Centre 93260 Les Lilas

<https://christophebeguin.com/>

Liste indicative du matériel nécessaire

Confort et légèreté à privilégier !

Pour la marche :

- Avoir des chaussures de rando déjà « faites » à son pied, surtout pas neuves.
- Sac à dos avec ceinture de hanche (40 litres) adapté à sa morphologie et sa housse de pluie (sur-sac) pour le protéger.
- Pantalon de rando et/ou legging
- Technique des 3 couches = T-shirt (x3), polaire et veste imperméable et chaude
- 3 paires de chaussettes de bonne qualité
- gourde de 1,5L
- un poncho long pour la pluie surtout si pas de sur-sac
- lunettes de soleil/gants/bonnet/casquette/écharpe/buff à choisir selon la saison
- des mouchoirs
- des sacs « toutounette » en cas de pipi sur le chemin !
- barres de céréales et/ou fruits secs

- On y ajoutera chaque jour un pique-nique (donc laissez de la place vide dans votre sac à dos)

Pour le soir :

- Tong ou autre chaussure légère
- Une tenue de change
- Des sous-vêtements
- Boules Quiès si vous êtes sensibles aux ronflements !
- Une serviette légère et trousse de toilette (dans un sac de congélation)
- Si vous êtes sous traitement, prendre vos médicaments
- Espèces et/ou chèques pour payer les gîtes, papier d'identité, carte vitale
- Trousse à pharmacie spécial rando : pansements compeed pour ampoule

Nous vous conseillons de préparer vos pieds 3 semaines avant le départ avec la crème NOK.

Fait en 2 exemplaires, Mention « bon pour accord » :

Date :

Signature :